

Une levée de fonds pour les Dentelles de Montmirail



Des élus, des habitants et des associations viennent de monter une campagne de collecte de fonds privés au profit des Dentelles de Montmirail. Mission ? Accompagner la régénération naturelle et de plantations du lieu, suite au changement climatique et à l'incendie dévastateur du 17 août 2021. Pour travailler ensemble efficacement, les acteurs du territoire ont créé le Cigefor-Dentelles -Concertation innovante pour la gestion forestière durable dans les Dentelles de Montmirail-. La collecte s'organisera via Respir.





À la suite de l'incendie dévastateur d'août 2021 qui a détruit 240 hectares de forêts, de landes et de vignes, les propriétaires publics et privés se sont réunis au sein de l'Association Syndicale Libre des Dentelles (ASL) pour porter la vision de gestion durable de cet espace remarquable.



Dentelles de Montmirail Copyright A. Hocquel PNR Mont Ventoux

Mission

Travailler à la défense des forêts contre l'incendie, à la préservation et à l'amélioration de la biodiversité, à l'adaptation au changement climatique, à la séquestration de carbone, à la production de bois d'œuvre, de bois énergie et de bois d'industrie, à l'accueil, au paysage et aux autres usages comme la chasse, le pastoralisme, la cueillette des champignons, les activités de loisir ...

Le plan de gestion

Le plan de gestion réunit l'association syndicale libre des Dentelles (Asl des Dentelles); Le centre national de la propriété forestière délégation Paca (Cnpf Paca); Le parc naturel régional du Mont Ventoux; La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove); La ligue de protection des oiseaux (Lpo); La fédération nationale du bois, délégation Provence Alpes (FNB Provence Alpes); L'office national des forêts Unité Ventoux; L'office national des forêts Pôle Dfci Bouches-du-Rhône



/Vaucluse ; Les communes forestières de Vaucluse (Cofor Vaucluse) ; Le centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (Cerpam) ; L'institut de management public et gouvernance territoriale (IMPGT).

La levée de fonds

Si les travaux peuvent d'ores et déjà bénéficier d'un soutien de la Région Sud à hauteur de 60% dans le cadre de son dispositif 5 millions d'arbres, certains travaux forestiers, en raison de leur complexité de mise en œuvre, apparaissent déjà comme déficitaires, nécessitant l'organisation d'une campagne de collecte de fonds. Celle-ci s'adressera plus particulièrement aux acteurs économiques désireux de soutenir des actions forestières responsables. La levée de fonds -par mécénat et parrainage- se fera via l'association Respir qui réunit propriétaires forestiers et financeurs privés sensibles à la transition écologique, en faveur de la gestion durable et la préservation des espaces forestiers régionaux.

Les communes concernées

l'Association Syndicale Libre des Dentelles (ASL) rassemble 120 propriétaires répartis sur 9 communes : Le Barroux, Beaumes-de-Venise, Gigondas, Lafare, La Roque-Alric, Malaucène, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Suzette et Vacqueyras, pour une surface de 1 288 hectares de forêts.

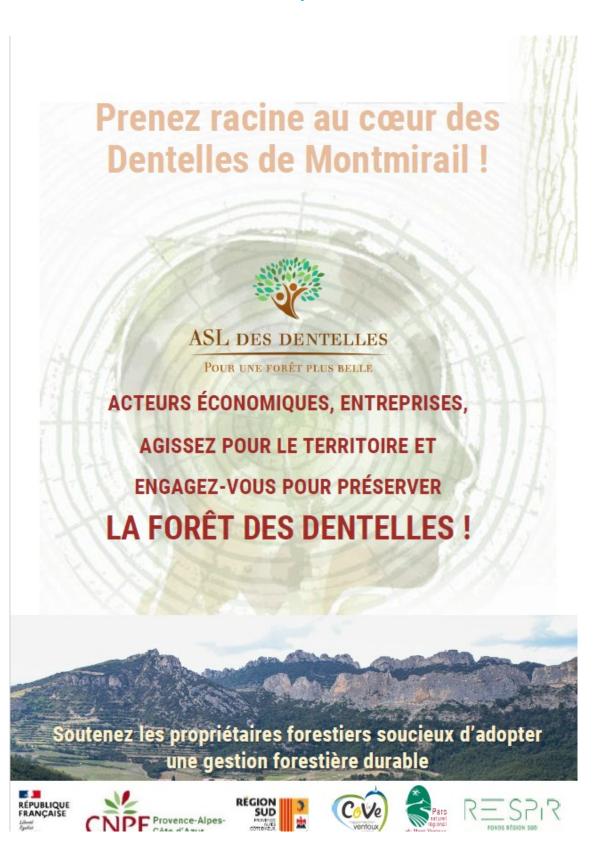
Le tout

Le tout a été orchestré tout dernièrement à Saint-Hippolyte-le-Graveyron, avec des représentants de l'Etat, de la Région Sud Provence -Alpes-Côte d'Azur, de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe), du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, de la Mairie de la commune de Saint-Hippolyte-du-Graveyron, du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), de l'association Respir et de l'Association Syndicale Libre des Dentelles de Montmirail.

En savoir plus

Massif emblématique du Vaucluse, les Dentelles de Montmirail se distinguent par leurs crêtes spectaculaires sculptées par l'érosion et leur richesse écologique. Classé en forêt de protection depuis 1982 sur plus de 3 000 hectares, entièrement couvert par le plus vaste site inscrit du département (11 105 ha), ce territoire est majoritairement composé de propriétés privées.









(Vidéo) Cove : Aubignan, Malaucène et Mazan les habitants peuvent bénéficier d'aides pour rénover leurs biens



La Cove, Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin avec l'<u>Anah</u> (Agence nationale de l'habitat), <u>la Région</u> et le <u>Département</u> programme une opération d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie à Aubignan, Malaucène et Mazan.

Le parc de résidences principales est ancien sur le territoire de la <u>Cove</u> -Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin-. Il est, ainsi, constitué à 30% de logements construits avant 1949, soit une part supérieure à l'ensemble du département (27%).



Réinvestir dans le parc ancien

Face à ce constat, la Cove, au titre de sa compétence habitat, accompagne techniquement, administrativement et financièrement les propriétaires privés dans les travaux de réhabilitation de leurs logements, comme dans les parties communes d'immeubles.

Aubignan, Malaucène et Mazan

Trois communes du programme '<u>Petites villes de demain'</u>: Aubignan, Malaucène et Mazan vont bénéficier de cette nouvelle <u>OPAH-RU</u> -Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain-, prévue jusqu'en 2029.

Priorité aux centres anciens

La Cove a, comme feuille de route, de reconquérir l'habitat dans les centres-anciens, de diversifier l'offre de logements, de proposer de la qualité du logement, durable et performant -avec les enjeux de consommation énergétique et climatiques- et d'améliorer les conditions d'habitat ainsi que le cadre de vie.



Ecrit par le 2 novembre 2025



Copyright Freepik

Les travaux éligibles

Travaux d'économie d'énergie: isolation, remplacement de menuiseries, de chauffage, de ventilation; Les travaux **d'adaptation du logement** afin de favoriser le maintien à domicile pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap;

Les réhabilitations lourdes avec des travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé ;

Les réhabilitations de **logements locatifs** en accompagnant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs biens dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement des loyers.

Exemple d'un projet de rénovation globale

Exemple d'un projet de rénovation globale pour un propriétaire occupant aux ressources très modestes.



Pour un montant de devis de 59 792€ les subventions de l'Anah se montent à 47 806€, celles de la Cove à $1\,000$ €, $4\,500$ € de subvention de la Région. Dans cet exemple les aides se montent à 53 306€ pour un reste à charge de $6\,486$ €.

Soliha Vaucluse

La CoVe a missionné <u>Soliha Vaucluse</u>, -Justice sociale et solidarité pour le logement- spécialiste des aides à l'amélioration de l'habitat, pour accompagner gratuitement tous les propriétaires intéressés. Ceux-ci bénéficieront d'un interlocuteur unique qui apportera son expertise sur les éléments techniques des travaux à réaliser, le montage du dossier ou les contacts avec les professionnels.

Des réunions d'informations pour les habitants

Pour lancer ce nouveau disposif, des réunions d'informations sont programmées dans les 3 communes concernées : Aubignan, mardi 11 mars à 18 heures à la mairie ; Mazan, mardi 18 mars à 18 heures à l'école Foussa ; Malaucène, jeudi 20 mars à 18h à la mairie. Des permanences mensuelles avec ou sans rendez-vous sont également instaurées à Aubignan : en mairie le 1er et 4e vendredi du mois, de 9h à 12h. Malaucène : au CCAS France Service le 1er jeudi et le 3e vendredi du mois, de 9h à 12h. Mazan : en mairie le 1er vendredi du mois de 9h à 12h et le 3e mardi du mois de 13h30 à 16h30.

Vidéo du 17 octobre 2024

Enedis poursuit ses engagements auprès des parcs naturels régionaux



Ecrit par le 2 novembre 2025



La <u>Région-Sud Paca</u>, l'association <u>Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence Alpes Côte d'Azur et <u>Enedis</u> ont signé une convention de partenariat à l'issue de l'Assemblée Générale du réseau des Parcs, à Carpentras au siège du Parc du Mont-Ventoux. Ce partenariat s'inscrit, à l'initiative la Région Sud-Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur), dans le Plan Climat '<u>Une COP d'avance</u>', et les projets de territoire à 15 ans inscrits dans les Chartes des Parcs naturels régionaux (PNR), visant à un développement durable et équilibré de ces espaces ruraux habités.</u>

Il fait suite à une série d'engagements pris par le gestionnaire du réseau électrique avec la Région Sud et La Fédération des Parcs naturels régionaux de France depuis 2019, avec, notamment, la signature fin 2019 de la charte d'engagement du Plan Climat régional 'Une COP d'avance'; Puis le vote en octobre 2024 par les conseillers régionaux d'une convention cadre de partenariat entre la Région Sud et Enedis : pour la planification écologique, pour concilier les enjeux de décarbonation et préservation de la biodiversité.

Un partenariat national

Sur le plan national, Enedis a noué un partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, signé en mars 2022 et reconduit en avril 2024 pour préserver la biodiversité et accompagner la transition écologique dans les territoires de Parc.

Les partenaires de la nouvelle convention

La nouvelle convention définissant les modalités de collaboration entre Enedis et les Parcs naturels régionaux de la Région Sud a été signée par Jacqueline Bouyac, Vice-présidente de la Région Sud, Présidente du Parc du Mont-Ventoux, représentant le Président Renaud Muselier ; Jean Mangion, Président du Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président du Parc des Alpilles, et Jacques Nicoli, Directeur régional d'Enedis Provence Alpes du Sud.



Revue de travaux

L'un des axes principaux consiste à mettre en place un système de revue des travaux, comme la maintenance, l'enfouissement de lignes ou de nouveaux projets, visant à protéger la faune et à minimiser les impacts sur les paysages. Ce dispositif permettra d'assurer une concertation en amont entre Enedis, la Région Sud et les Parcs, afin de coordonner les interventions pour protéger les habitats sensibles avec une attention particulière portée aux zones Natura 2000.



Copyright Communication Région Sud-Paca

Des interventions à enjeux paysager et écologique

Un second axe repose sur l'accompagnement et la sensibilisation des équipes et des prestataires d'Enedis par les Parcs naturels régionaux, en collaboration avec le LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, afin de mieux intégrer les enjeux paysagers et écologiques dans les interventions de terrain.

Accès aux outils numériques d'Enedis

Enfin, l'exploitation des données numériques représente un important levier pour les Parcs, tant dans leur stratégie de sobriété énergétique que dans la lutte contre la précarité énergétique et la préservation de la qualité du ciel nocturne. Pour cela, la convention prévoit l'accès des Parcs aux outils numériques d'Enedis tel que le Portail Collectivités permettant d'atteindre, en temps réel, l'ensemble des services du distributeur : projets, travaux, coupures ou données cartographiques. Ce type d'informations permettra aux Parcs naturels régionaux de soutenir les projets locaux d'énergies renouvelables, de faciliter les économies d'énergie ou encore de favoriser la réduction de la pollution lumineuse sur leurs territoires.

Prendre en compte les particularités locales

Signée pour une durée de quatre ans, les modalités de mise en œuvre et les actions de cette convention s'adaptent à chaque Parc naturel régional pour prendre en compte ses particularités locales. Certains Parcs ont déjà mis en œuvre des actions concrètes sur le terrain avec les équipes d'Enedis, témoignant de l'engagement des signataires et du caractère opérationnel de ce partenariat.

En savoir plus

L'association Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, fondée en 2015,

Ecrit par le 2 novembre 2025

rassemble les 9 Parcs de la Région - Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Mont-Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume, Verdon - soit un tiers de la superficie régionale, plus de 350 communes et près de 800 000 habitants. Chaque Parc est représenté par son Président et 2 autres élus désignés au sein de chaque Comité syndical. Cette structure permet aux Parcs régionaux de parler d'une seule et même voix, de valoriser leurs actions au niveau régional et de faciliter le développement des projets mutualisés menés en 'Interparc'.

Tel le Phénix, la Montagnette de Barbentane renaît de ses cendres



Le 14 juillet 2022, 1 600 hectares de la Montagnette partaient en flammes. Deux ans plus tard, une vaste opération de reboisement de feuillus est menée sur 4 hectares et le projet d'irrigation d'une partie de la Montagnette pour renouer avec la culture enthousiasme les Barbentanais. Le coût du reboisement s'élève à presque 102 000€ tandis que Jean-Christophe Daudet, le maire de <u>Barbentane</u> a besoin de lever 3M€ pour irriguer une partie du plateau de la



Ecrit par le 2 novembre 2025

Montagnette. Résultat ? Les défis relevés par le 1^{er} magistrat du Village font bouger les lignes et ouvrent de nouvelles perspectives dans la façon d'aborder le changement climatique. Objectif : Préserver la nature, la biodiversité et la vie. Une ambition qui pourrait faire école.



Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane et Solange Ponchon , conseillère régionale Sud Paca accueillent les bénévoles qui vont mettre en terre des plants de feuillus âgés de deux ans Copyright MMH

Lors des incendies de juillet 2022 Jean-Christophe Daudet avait même dû évacuer 25% de la population. Pour parer à toute éventualité, le maire veut des solutions capables de s'inscrire dans le temps. D'où son rapprochement avec la société du Canal de Provence. «Une des solutions consisteraient à apporter de l'eau sur le plateau via un forage dans la nappe phréatique de la Durance, situé à proximité des arènes, pour y construire un puits de 3 à 4 mètres de profondeur relié à une canalisation de 4 kilomètres ponctuée de pompes de relevage ce qui permettrait de monter l'eau 45m plus haut, détaille Jean-Christophe Daudet. Cette eau en goutte-à-goutte permettrait le retour à la culture d'une partie de la



Ecrit par le 2 novembre 2025

Montagnette.»

Opération 'Des milliers d'arbres pour la Montagnette' et une retraite aux flambeaux pour célébrer la vie

Pour l'heure, entre le 16 novembre et le 14 décembre 2024, 7 000 feuillus seront plantés sur 4 hectares qui ont été ravagés par l'incendie de 2022. Aux manettes ? 2 500 bénévoles. Le chef trois fois étoilé Glenn Viel était là aujourd'hui et sera de nouveau présent samedi 14 décembre pour fêter les dernières plantations. Ce jour-là, Tous les Barbentanais et leurs amis, particulièrement les bénévoles, se donneront rendez-vous à 16h, sur le site de plantation. Un défilé joyeux mené par la Dame Blanche de la Compagnie avignonnaise Deraïdenz partira de la Montagnette pour rejoindre le cœur de village en une retraite aux flambeaux, puis la fête se poursuivra autour d'un vin chaud partagé au milieu des chalets du marché de Noël.

Les Interviews



Jean-Christophe Daudet et Glenn Viel Copyright MMH

Jean-Christophe Daudet

«Cette opération de reboisement est essentielle car après les incendies de 2022 nous étions dans le désarroi le plus absolu. Les habitants me demandaient de replanter. Nous avons retroussé nos manches, avons mis beaucoup de cœur à l'ouvrage et sommes enfin arrivés à cette belle campagne qui nous donne beaucoup d'enthousiasme et d'espoir. Les personnalités qui nous ont aidés comme le directeur du Festival d'Avignon Tiago Rodrigues, Glenn Viel, Olivier Minne, Emmanuelle Béart, Jean Reno, ont, par définition de la renommée et un public. Le fait qu'elles aient donné de leur temps pour cette cause nous a apporté beaucoup d'aide. Ce sont aussi des personnalités qui conçoivent que le dérèglement climatique n'est pas inéluctable, qu'il faut être ambitieux et entreprendre des projets à tous les niveaux pour faire face au réchauffement climatique.»

Comment tout a commencé?

«Par une opération de solidarité pour récolter des dons avec de la défiscalisation. Puis j'ai eu l'idée du circuit court des personnalités ; C'est-à-dire de ne contacter que des célébrités qui connaissaient la Montagnette et avaient un lien fort avec la nature et Barbentane. Coup de fil après coup de fil ces personnalités ont répondu présent, et nous en sommes très fiers.»

L'autre grand projet ?

«Il s'agit de L'opération Jean de Florette qui consistera à irriguer en goutte à goutte une partie de la Montagnette afin de reconquérir les zones agricoles sur le plateau. Cela permettra de replanter des oliviers qui sont d'excellents coupe-feu et de relancer l'oléiculture pour que nous puissions continuer à produire l'huile d'olive de Provence. Le problème ? Avec le réchauffement climatique il n'y aura, bientôt, plus d'huile d'olive, en Provence. Peut-être d'ici 20 à 30 ans et à cause du déficit de pluie qui ne permettra plus aux olives de grossir. Ce projet d'irrigation, travaillé avec la Société du Canal de Provence est techniquement réalisable, notamment grâce à la Durance, qui court en abondande au pied du village. L'opération Jean de Florette est estimée à 3M€, nous sommes donc en train de chercher des financements auprès de la Région, du Département et de l'Europe. Ça prendra du temps, mais je mettrai beaucoup de cœur à l'ouvrage pour que nous y parvenions.»

D'ailleurs, pour ce projet 'Renaturation et protection de la Montagnette' et l'ensemble des actions menées et envisagées, Yaël Braun-Pivet, la présidente de l'Assemblée Nationale a remis à Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane, le Prix de l'innovation au Concours Trophées Eco Actions 2023.



Ecrit par le 2 novembre 2025



Glenn Viel, à peine arrivé des tournages de Top Chef et après une nuit blanche a planté de nombreux plants Copyright MMH

Glenn Viel, chef trois étoiles au guide Michelin pour le restaurant gastronomique, L'Oustau de Baumanière

«Etre là est un geste citoyen, important et puis cela fait du bien. La nature est essentielle. Nous nous sommes trop imposés face à elle. L'être humain à tendance à vouloir tout casser, tout détruire. Pour autant, il y a de plus en plus de militants pour protéger la nature. Je nourris donc l'espoir que tout peut changer mais ça n'est pas une évidence, cela réclame de la conscience. Tout va très vite mais pas toujours dans la bonne direction. Cet incendie doit agir comme un électrochoc. J'en ai vécu un, pas loin de chez moi, à Mas-Blanc-les-Alpilles, où l'on entendait des branches craquer sous le feu. C'est traumatisant. Il ne faut pas penser qu'à l'espèce humaine à ce moment-là, tellement d'espèces sont touchées lors de ces incendies, en fait, toute la biodiversité. Ceux qui sauveront la terre sont les paysans, les pécheurs, tous ceux qui sont en lien direct avec la nature.»

Innover pour préserver la forêt méditerranéenne de demain

Les bénévoles de l'ARPCV, l'association pour le reboisement et la protection du Cengle Sainte-Victoire, accompagnent la commune de Barbentane dans ses opérations de reforestation de la Montagnette. C'est une association qui promeut la reforestation non pas avec des pins d'Alep, traditionnellement replantés dans la région, mais avec des feuillus qui ont l'avantage de bien résister au réchauffement climatique et aux incendies.

Le coup de force de l'association ?

Après avoir vécu le terrible incendie de la Sainte-Victoire en 1986, l'association s'est taillé une solide réputation dans le reboisement réussi et la sauvegarde de la forêt méditerranéenne, avec 140 000 arbres plantés depuis 38 ans, assorti d'un taux de réussite de 85%. Depuis 1 an, à la demande de la commune, l'association a effectué une analyse de sol et conduit un premier essai de plantation de 300 arbres, puis un second de 200 arbres à titre expérimental, en décembre 2023 et janvier 2024. Le résultat, très concluant, -avec une prise en terre des plants de 98%-a donc encouragé la plantation des 7 000 frênes à fleurs -qui représenteront 50% de la replantation-, assortis de sorbiers domestiques, d'érables de Montpellier, de cerisiers et de chênes.

Vers une forêt auto-protégée

«Nous plantons de manière dense avec des arbres espacés d'environ 1,20m évoque un membre de l'association. En poussant proches les uns des autres, les plants s'autoprotègent. Les protections -aquiplants- dans lesquels sont glissés les plants jouent un rôle de mini serres et permettent de les préserver d'une faune gourmande de jeunes pousses. Du broyat de végétaux -sorte de paillage- est ensuite apposé dans la bassine où réside le plant, enrichissant la terre et protégeant la jeune pousse de la sècheresse puisque la terre, en-dessous du broyat, conserve fraîcheur et humidité, même en pleine canicule. Les plants seront arrosés une fois par an pendant deux premières années afin de croître dans les meilleurs conditions, puis la nature fera le reste.»



Ecrit par le 2 novembre 2025



Le taux de réussite est de 98% pour les premiers plants mis en terre en 2022 et 2023 sur la Montagnette à Barbentane

Combien ça coûte?

Le coût total de l'opération s'élève à un peu moins de 102 000€ comprenant les études -3 200€-, la préparation du terrain à hauteur de presque 25 000€, l'achat des arbres -les plants ont deux ans et un plant coûte 11€-, du matériel de plantation pour 77 000€, 3 000€ de frais de communication et presque 4 000€ de frais d'hébergement des membres de l'association venus encadrer les plantations durant ces 4 semaines. Quant à la Région Sud, elle a participé à l'effort de reboisement à hauteur de plus de 61 000€ tandis que Barbentane intervient à hauteur de presque 41 000€.

Tous partenaires, tous solidaires

Ils vont se succéder pendant 4 semaines : L'UFA des Alpilles, les Missions locales de Beaucaire, de Châteaurenard et Tarascon et l'entreprise Sanofi, le Centre de détention de Tarascon ;

L'école primaire des Paluds de Noves, le Centre de loisirs Lou Cigaloun-Barbentane-Boulbon-Rognonas,



l'Ecole primaire d'Eyragues, l'Ecole primaire Les moulins de Barbentane, l'Ecole privée Notre Dame de Barbentane, l'Ecole privée de Alpilles-Durance de Rognonas, l'Ecole primaire de Maillane, l'Ecole privée Saint-Denis Saint-Joseph de Châteaurenard, l'Ecole primaire de Graveson, Le Collège Henri Pilot d'Aramon, Le lycée agricole de Nîmes, Le Collège Glanum de Saint-Rémy-de-Provence, Le CFA de Rodilhan;

Le Club Alpin d'Avignon, le personnel de la mairie de Rognonas, de Barbentane, le personnel de Terre de Provence agglomération, le Sdis 13, le Club de randonnée de Maillane, le Club de vélo de Châteaurenard.



Les premiers bénévoles à l'ouvrage. Les piquets indiquent le cœur des bassines pour y planter les jeunes pousses de feuillus Copyright MMH



(Vidéo) Marie-Josée Roig fera ses Adieux à Avignon à la collégiale Saint-Agricol mercredi 14 août à 10h



Les obsèques de Marie-Josée Roig auront lieu en la collégiale Saint-Agricole, en intramuros à Avignon mercredi 14 août à 10h. L'ancienne maire d'Avignon était décédée à 86 ans à l'hôpital Henri Duffaut mercredi 7 août. Un registre des condoléances sera installé dans le péristyle de l'Hôtel de Ville d'Avignon de lundi 12 août à lundi 3 septembre 2024.



Ecrit par le 2 novembre 2025



La Collégiale a été édifiée au 7e siècle -entre 660 et 700- par Saint-Agricol, évèque d'Avignon. L'édifice remanié au 14e siècle, de style gothique, abrite les reliques de Saint-Agricol, patron de la Ville. Il est inscrit aux Monuments historiques. Copyright MMH

Elle fût le maire RPR puis UMP d'Avignon de juin **1995** à avril **2014**; Présidente du Grand Avignon de janvier **2001** à avril **2014**; Ministre de la Famille et de l'Enfance de mars à novembre **2004**, Ministre déléguée à l'Intérieur de novembre **2004** à mai **2005** toujours sous la présidence de Jacques Chirac. Elle fût également trois fois députée de juin **2007** à juin **2012** et avant cela de juin **2002** à avril **2004** et d'avril **1993** à avril **1997**.

Marie-Josée Roig,

née Méliorat, était la fille d'une institutrice et d'un père typographe au quotidien régional L'Indépendant à Perpignan où elle est née le 12 mai 1938. Elle fût professeur de lettres au lycée Alphonse Daudet de Nîmes.

Ils ont dit

Renaud Muselier, Président de la Région Sud-Paca 'Elle était Avignon'

« Elle était Avignon, elle a transformé, développé et tant aimé sa ville a souligné Renaud Muselier, Président de la Région Sud-paca. Une femme de caractère et de cœur au service de son territoire.»

Dominique Santoni, Présidente du Département de Vaucluse 'Proximité et rassemblement'

«Marie-Josée Roig a été une pionnière qui a ouvert la voie à tant de femmes, a souligné Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse. Elle a parfaitement su concilier l'aménagement de la ville d'Avignon et la qualité et l'esthétique (.../...) comme avec le chemin de halage sur le Rhône (.../...) et le mur végétal des Halles. Enfin, Marie-Josée Roig a montré que, par-delà sa propre sensibilité politique, c'est le rassemblement le plus large possible des Avignonnais qui donnait à cette ville toute sa force et toute son énergie. Elle avait fait de la proximité sa première priorité.»

Joël Guin, Président du Grand Avignon

'Une femme exceptionnelle qui a marqué l'histoire de notre territoire'

«Elle fut l'une des premières femmes maires d'une commune de plus de 50 000 habitants, tout comme la première présidente d'une Communauté d'agglomération. Femme politique de tout premier plan de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle fut également ministre et conseillère régionale.

Elle a mené des projets d'envergure comme le tramway, le lancement de la zone de Courtine, le développement de l'Université d'Avignon, la création du pôle de compétitivité et l'essor d'Agroparc, les transferts culturels de la Ville d'Avignon à l'Agglomération comme l'Opéra et le Conservatoire ainsi que l'installation du Conservatoire dans l'ancien palais de justice d'Avignon. Avec caractère, elle a toujours su travailler en étroite collaboration avec les élus et l'ensemble des maires du Grand Avignon.»



Ecrit par le 2 novembre 2025



Photo de une : 2007, Marie-Josée Roig avec à sa droite le préfet Hugues Parent lors de la pose de la première pierre de l'extension Sud du Centre hospitalier Henri Duffaut d'Avignon DR Echo du mardi